



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

déchets ménagers

Question écrite n° 109932

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les déchets d'emballage et leur recyclage. Notre pays utilise tous les ans près de 100 milliards de produits emballés qui génèrent 5 milliards de tonnes de déchets, soit un tiers du poids de nos poubelles. Leur production ne cesse de s'accroître et de se diversifier. Malgré les campagnes médiatiques d'information en direction des consommateurs, aucun objectif n'a été fixé en termes de prévention et de réduction des déchets d'emballage. Il lui demande donc de lui faire savoir si elle entend définir un cadre réglementaire, et dans quels délais, afin de mettre en place une politique ambitieuse de réduction significative de la mise sur le marché de ces emballages.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109932

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11729